

SURE

Service Unique de Rénovation Énergétique



En collaboration avec le Département de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Environnement, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire a décidé de mettre en place le Service Unique de Rénovation Énergétique (SURE) depuis cette rentrée de septembre.





Les missions du SURE sont :

- **L'accueil sur rendez-vous du public** autour des questions de rénovation énergétique,
- **L'information sur les dispositifs de financement et d'accompagnement technique** en matière de rénovation énergétique
- **Le conseil gratuit et l'accompagnement** tout au long du projet de rénovation.

Il fournit **les informations techniques, financières fiscales, et réglementaires** nécessaires à l'élaboration de votre projet de rénovation.

Ce dispositif piloté à l'échelle nationale par l'ADEME est inscrit dans le Contrat de Transition Écologique signé en février 2020.

À qui est-il destiné ?

Ce service en faveur de la transition écologique concerne les **propriétaires** mais aussi les **copropriétés, propriétaires bailleurs, locataires, entreprises du bâtiment, le petit tertiaire** (locaux de - 1000 m²) et les **collectivités du territoire**.

Comment se traduit-il sur le territoire ?

Tout au long du parcours de rénovation énergétique, **une conseillère formée en maîtrise de l'énergie** assistée par un réseau de professionnels et d'acteurs locaux pourra être sollicitée pour vous accompagner vers un logement / local plus économe et performant en matière d'énergie.

Les différentes étapes de votre projet !

Cet accompagnement se traduit dans un premier temps par **un état des lieux et un diagnostic du bien**, pouvant comprendre une visite à domicile afin d'évaluer le potentiel de rénovation et d'économie potentiel. Suite à cela, en fonction des besoins, l'accompagnement peut comprendre :

- Une aide à la formulation de travaux
- Une aide à la recherche d'entreprises
- L'analyse des devis
- De conseil pour le suivi de chantier
- D'une aide pour le suivi post travaux

Mais aussi :

- Une sensibilisation à la rénovation du patrimoine public
- Un accompagnement dans les politiques énergie climat

Pour plus d'informations :

- Accueil sur rendez-vous au guichet unique de la mairie de Thorgny-sur-Marne (1 rue Gambetta), sur rendez-vous uniquement.
- RDV de 30 minutes à 1 heure,
- Service gratuit
- Contacter la conseillère énergie par mail à l'adresse suivante : sure@marneetgondoire.fr ou par téléphone au 01 60 07 89 19 selon les horaires de la permanence :

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
POUR PLUS DE PRÉCISIONS !**